

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE  
DE BORDEAUX

N° 100

Année 1901-1902

Contribution à l'Étude clinique et médico-légale  
DE LA  
**Folie systématisée progressive**

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le 30 Juillet 1902

PAR

FÉLIX-JOSEPH-SIMÉON LETOURNEUX

Né à Nantes (Loire-Inférieure), le 19 Mai 1875

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM. ARNOZAN, Professeur, *Président* ;  
PITRES, Professeur  
RONDOT, Agrégé  
HOBBS, Agrégé

} *Juges.*

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties  
de l'enseignement médical.

NANTES

IMPRIMERIE R. GUIST'HAU, A. DUGAS, SUCCESSEUR  
QUAI CASSARD, 5

1902

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE  
DE BORDEAUX

F2C36  
N° 100

Année 1901-1902

Contribution à l'Étude clinique et médico-légale  
DE LA  
**Folie systématisée progressive**

**THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE**

*Présentée et soutenue publiquement le 30 Juillet 1902*

PAR

FÉLIX-JOSEPH-SIMÉON LETOURNEULX

Né à Nantes (Loire-Inférieure), le 19 Mai 1875

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM. ARNOZAN, Professeur, *Président* ;  
PITRES, Professeur  
RONDOT, Agrégé  
HOBBS, Agrégé } *Juges.*

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties  
de l'enseignement médical.

NANTES

IMPRIMERIE R. GUIST'HAU, A. DUGAS, SUCCESSEUR  
QUAI CASSARD, 5

1902



A MESSIEURS LES PROFESSEURS

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE NANTES

A MESSIEURS LES MÉDECINS ET CHIRURGIENS

DES HÔPITAUX

A MON MAITRE

MONSIEUR LE DOCTEUR BIAUTE

Médecin en chef de l'Asile d'aliénés de la Loire-Inférieure

*Hommage respectueux et reconnaissant.*

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOCTEUR ARNOZAN

Professeur de Thérapeutique à la Faculté de Médecine de Bordeaux

Officier de l'Instruction Publique

Avant de commencer l'étude que nous avons choisie, il nous est doux d'exprimer nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidé ou conseillé pendant nos années d'études.

C'est un devoir d'adresser ici un souvenir ému à la mémoire de M. le docteur Kirchberg, qui fut notre premier maître et dont nous n'avons jamais oublié les paternels conseils.

Qu'il nous soit permis de remercier MM. les Professeurs de l'École de Médecine de Nantes et tous nos maîtres dans les Hôpitaux, en particulier ceux dont nous avons été l'interne ou l'externe.

Que MM. les Professeurs Dianoux, Guillemet, Urbain Monnier, A. Monnier, M. Bureau soient assurés de notre profonde reconnaissance.

M. le D<sup>r</sup> Biaute, qui nous a inspiré le sujet de cette thèse, a toujours été pour nous un maître savant et dévoué. Nous avons trouvé près de lui la plus grande bienveillance. Nous sommes heureux de lui en témoigner ici notre gratitude.

Nous ne voudrions pas terminer nos études sans adresser un cordial merci à tous nos amis de l'École de Médecine.

Les heures que nous avons vécues comme interne dans les salles de garde de l'Hôtel-Dieu et de l'Hospice

Général, nous resteront particulièrement chères. Nous prions tous nos collègues et amis de vouloir bien accepter ce modeste travail comme marque de notre amicale affection.

M. le Professeur Arnozan nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre thèse. Qu'il daigne agréer l'expression de nos plus respectueux hommages.

## INTRODUCTION

A la fin de nos études médicales, il nous a été donné de passer une année comme interne au quartier d'aliénés de l'Hospice Général de Saint-Jacques. Là, sous la direction si autorisée de notre excellent maître M. le Dr Biaute, nous avons appris à aimer cette branche si intéressante de la médecine : l'étude des maladies mentales.

De plus, le contact journalier avec les aliénés nous fut très profitable. La première impression que nous ressentîmes, fut une impression pénible; mais elle se changea bientôt en un grand sentiment de bienveillance pour tous ces déshérités de la vie, dont la plupart semblent être déjà retranchés du nombre des vivants. Enfin il nous fut donné à plusieurs reprises d'observer l'aliéné criminel.

Ce type nous intéressa au plus haut point. Aussi, quand notre excellent maître, M. le Dr Biaute, nous proposa de choisir la folie systématisée progressive comme sujet de notre thèse inaugurale, nous acceptâmes avec un grand empressement.

Parmi les aliénés criminels, en effet, le fou systématisé tient la première place, et nous avons eu l'occasion d'en observer un exemple frappant. Nous voulons parler de cette fille dont l'observation fera l'objet de la seconde partie de ce travail.

Loin de nous la pensée de vouloir apporter ici un enseignement inédit à l'étude magistrale que M. le Professeur Régis nous a donnée de la folie systématisée progressive. Ce que nous voulons montrer, c'est, après l'étude clinique de la maladie, comment ces aliénés peuvent à l'improviste devenir dangereux, et combien parfois il est difficile de prévoir les graves attentats qu'ils peuvent commettre.

## PREMIÈRE PARTIE

---

### ÉTUDE CLINIQUE

M. le Pr Régis définit ainsi la folie systématisée progressive :

Une folie chronique, essentielle, sans trouble de l'activité générale, caractérisée par des hallucinations, surtout de l'ouïe et par un délire tendant à la systématisation et aboutissant à la transformation de la personnalité.

Une telle définition fait immédiatement rentrer dans le même cadre tous les états psychiques, dénommés folies partielles, et que, pendant longtemps l'on a décrit sous les noms de folie érotique, folie religieuse, folie politique, etc.

Enfin, elle comprend dans son ensemble cette forme de délire, que Lasègue a fort bien décrite, et à laquelle il avait donné le nom de délire de la persécution.

Actuellement cette forme de délire ne doit plus être considérée comme une entité morbide psychique, mais plutôt comme une phase essentielle de la folie systématisée.

C'est la transition nécessaire suivant laquelle le malade passe de la phase mélancolique et hypochondriaque à la phase de la transformation de la personnalité.

Nous avons dit qu'on divisait actuellement la marche de la folie systématisée en trois périodes. Ces trois périodes ont été aussi désignées par M. le Dr Régis :

- Période d'analyse subjective.
- Période d'explication délirante.
- Période de transformation de la personnalité.

Nous allons rapidement passer en revue chacune d'elles.

Le début de l'affection est des plus variables suivant le sujet. Là plus qu'ailleurs peut-être on peut rencontrer les modes les plus divers. Cependant un fait général demeure : c'est l'existence constante chez les prédisposés à la folie systématisée, de troubles fonctionnels ou organiques, troubles le plus souvent de la sensibilité générale, et qui pendant un temps vont se développer chez le malade sans donner lieu à des phénomènes psychiques. Mais ces troubles allant grandissant commencent par inquiéter son esprit. Ils l'étonnent, l'occupent. Bientôt toutes ses pensées seront tournées de ce côté et le conduiront à s'observer attentivement, à s'analyser.

D'autres fois ce sont des sensations anormales que le malade localise dans le cerveau, dans une partie ou une autre de son individu. Il ne peut plus penser, il ne peut plus travailler. Il semble que son crâne se vide ou se resserre, que les idées s'en échappent comme l'eau d'un vase brisé.

C'est là pour lui un souci de tous les instants, un motif d'examen et d'observation personnelle qui le fait se replier sur lui-même, s'isoler de la société, de ses amis et de ses proches, pour mieux scruter et approfondir ce qu'il éprouve.

De plus, il se produit un phénomène des plus étranges et dont il va chercher pendant longtemps une explication rationnelle. En même temps qu'il éprouve ces phénomènes et ces troubles subjectifs dont nous venons de parler, le futur systématisé s'aperçoit que son cerveau fonctionne malgré lui, un peu comme ces mouvements d'horlogerie, qui, le grand ressort étant brisé, fonctionnent follement jusqu'à consommation de l'énergie emmagasinée.

Ici, mais dans un ordre d'idées tout différent, il se produit un phénomène analogue.

Il semble que le malade ne puisse plus disposer à son gré de ses pensées, qu'elles lui échappent pour ainsi dire; son esprit fonctionne malgré lui et ses conceptions semblent s'extérioriser, se projeter au dehors, à son insu, ou contre sa volonté; c'est déjà pour le malade un supplice, contre lequel il ne trouve aucun remède.

Après une période plus ou moins longue de ce recueillement qui ressemble beaucoup à celui de l'hypochondrie et de la mélancolie, celui qui deviendra plus tard un *fou systématisé*, cherche en dehors de sa propre personnalité la cause de ses souffrances. C'est alors qu'agrandissant le cercle de ses investigations, il étend aux personnes qui l'entourent l'esprit d'analyse qui le gouverne. Il s'imagine que tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend se rapporte à sa propre personnalité. Il fait de son *moi* le centre de tout ce qui l'entoure. Pas une parole, pas un acte qui ne soit de nature à augmenter cette tendance invincible de son esprit. Bientôt c'est un véritable complot qui s'organise pour le perdre; et toutes les personnes de son entourage, ses amis, ses parents les plus chers, sont pour lui des ennemis dont il a tout à redouter.

Chaque fait de son existence en est pour lui la preuve; les incidents les plus futiles sont pour lui prétexte à examen, et cet examen a toujours pour résultat certain

de fortifier sa conviction, en lui démontrant qu'il est l'objet de l'animosité et de la haine.

Quelquefois, cette obsession est pour lui un sujet de tristesse, de découragement, qui peut le pousser aux idées de suicide. Mais en général ces idées ne prennent pas corps, et bien rarement le malade y donne une suite.

Bien au contraire, on le voit se relever. Il puise dans son propre moi assez de force pour accepter la lutte avec le sort, et s'enfonce encore plus avant dans ses recherches.

Pendant longtemps, le délire dont nous nous occupons n'a pas d'objet bien déterminé. Le malade, ayant fait l'analyse de ses sensations et interrogé sa conscience se dit qu'on lui en veut :

« On cherche à me faire du mal, à me faire des misères. »

Les uns vous disent qu'on veut les empoisonner, en mêlant des poisons divers à leurs aliments.

L'un de nos malades, dont nous parlerons plus loin, en était réduit à porter constamment avec lui une petite marmite. Il se présentait lui-même à la cuisine, voulant recevoir ses aliments de peur que ses gardiens n'y mêlassent quelque produit dangereux.

Le même malade se plaignait vivement qu'un des surveillants répandit autour de lui des gaz lascifs propres à le faire tomber en tentation.

Un fait assez curieux à signaler, c'est la façon originale dont le systématisé expose les procédés employés par ses ennemis pour lui faire du mal. Le plus souvent, il trouve, pour expliquer les sensations qu'il éprouve, les solutions les plus étranges. C'est ainsi qu'une de nos malades affirmait qu'un docteur de la ville lui soufflait sur les organes génitaux au moyen de tubes.

D'autres vous raconteront qu'on a fait des trous dans leurs planchers, dans leurs murs, et qu'on lance jusqu'à

eux, par ce moyen, des poudres et des objets nuisibles.

Enfin, parmi les idées qui préoccupent le plus ce genre de malades, nous retrouvons presque constamment celles qui ont trait à la physique, à l'électricité.

Mais voici venir les hallucinations franchement sensorielles. Le malade présente des hallucinations de l'oreille, les plus rebelles et les plus fréquentes. La nuit, le jour, il entend des voix qui l'appellent, qui l'avertissent de dangers, ou l'insultent.

On a signalé, ce que nous avons nous-mêmes observé, un phénomène hallucinatoire auquel les auteurs donnent le nom d'écho de la pensée.

Le malade entend sa pensée distinctement formulée en lui, au fur et à mesure qu'elle surgit, non plus à haute et distincte voix, mais sous forme de langage intérieur plus ou moins variable.

Bientôt, il lui semble que ses pensées ne lui appartiennent plus, que les personnes de son entourage lisent en lui comme en un livre ouvert, que ses pensées, et ses pensées les plus secrètes, lui sont dérobées.

Il s'aperçoit qu'on devine ses pensées parce qu'on y répond, parce qu'on lui parle de sa vie passée, de faits connus de lui seul et qu'il croyait ignorés de tous.

C'est ce phénomène que Balles dénommait *représentation motrice d'articulation* et auquel Séglas donne le nom d'*hallucination psycho-motrice verbale*.

Ainsi que Lasègue l'avait fait observer, les hallucinations de la vue sont rares. Il est exceptionnel qu'elles revêtent une forme suivie et qu'elles aient pour objet des personnes bien déterminées. Le fait peut cependant se présenter; mais il semble qu'alors le systématisé soit entaché en plus d'hystérie ou d'alcoolisme.

Par contre les autres sens, ceux de l'odorat, celui du goût, celui du tact, la sensibilité générale et spéciale en un mot, jouent un grand rôle dans la détermination du délire.

Nous trouverons dans les exemples cités plus loin des faits de ce genre. Les uns ont dans la bouche un goût d'arsenic, de soufre; de là, à conclure qu'on veut les empoisonner, il n'y a qu'un pas, et ce pas est vite franchi.

Enfin, nous ne pourrions épuiser la liste des sensations extraordinaires que les malades prétendent ressentir. On les brûle, on les pique, on les viole, on leur souffle dans l'intestin ou à travers l'estomac, on leur soutire le sperme: toutes ces sensations varient à l'infini et les systématisés en rendent compte au moyen d'expressions de leur cru, expressions typiques et pittoresques.

A ce moment de l'évolution de sa maladie, le fou systématisé commence à agir en persécuteur.

Son premier acte est une plainte; quelquefois il expose ses doléances de vive voix: mais le plus souvent par écrit. Il s'adresse alors au commissaire de police, au président du Tribunal, au Procureur de la République.

Ces individus sont bien connus des magistrats, qu'ils fatiguent par leurs réclamations incessantes; assaillant grands et petits de rapports volumineux. En même temps, ils changent fréquemment de domicile, pour échapper à leurs persécuteurs et se soustraire à leur action.

Ce sont ces aliénés que Foville nommait aliénés migrants.

Comme l'a si bien fait remarquer dans sa thèse: « Les Chemineaux » notre excellent ami, M. le Dr Plédran, la folie systématisée progressive est la plus grande pourvoyeuse de chemineaux aliénés. Presque toujours c'est pour échapper à une persécution directe, que les fous systématisés fuient sans cesse.

Pour en donner des exemples, nous extrayons d'un rapport médico-légal de M. le Dr Biaute, sur un cas de ce genre, les passages suivants.

Il s'agissait d'un homme accusé de tentative de viol.

« Je soussigné, docteur Alice Biaute, médecin en chef de l'asile d'aliénés de Nantes, expert nommé par ordonnance de M. le juge d'instruction de l'arrondissement de Nantes, en date du 26 octobre 1898, à l'effet de procéder à l'examen du nommé M... Jules-Constant, détenu à la maison d'arrêt sous l'inculpation de tentative de viol, et de dire s'il ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales et s'il ne doit pas être déclaré responsable de ses actes, déclare avoir, serment préalablement prêté, rempli en honneur et conscience la mission qui m'a été confiée et en donner les résultats dans le présent rapport.

»... *Fail.* — Le 6 octobre 1898, vers 6 heures du soir, la jeune P... Marie, âgée de 12 ans, du village de ..., en la commune de ... (Loire-Inférieure), était allée faire pour ses parents une commission au nommé M... Jules-Constant, qui habitait non loin de chez eux. Quand cette petite fille arriva chez lui, elle le trouva installé à boire près d'une barrique de son cellier. Il la fit asseoir sur ses genoux, la caressa et arriva à lui toucher les organes génitaux avec le doigt. Il l'entraîna ensuite dans une autre pièce et la porta sur un lit où il tenta de la violer. A son retour, Marie P... raconta à ses parents ce qui s'était passé; elle n'avait pas crié à cause de la crainte que lui inspirait M...

» Le Dr H... déclare dans un certificat qu'il est impossible de conclure à un viol sans cependant affirmer qu'il n'y a pas eu tentative.

» Le procès-verbal de la gendarmerie dit que M... est un alcoolique, qu'il est parfois complètement déséquilibré par suite de ses excès de boisson et qu'en ces moments il est très grossier en paroles, surtout vis-à-vis les femmes et les filles qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas eu à se plaindre de ses agissements. Ce même procès-verbal constate aussi que M... a déjà été interné à l'asile Saint-Jacques pour folie occasionnée par l'alcool.

»... *Examen direct.* — M... est âgé de 50 ans. Il jouit d'une bonne santé habituelle et sa constitution physique est assez robuste. Il ne présente aucun signe somatique d'alcoolisme.

» Dans une conversation ordinaire, l'inculpé est capable de ne dénoter aucune trace de dérangement d'esprit; il peut paraître doué d'intelligence, de jugement, de mémoire. Si on lui parle du fait incriminé, il n'accepte qu'une part d'accomplissement dans les diverses circonstances de l'acte qui est mis à sa charge, mais cela est en dehors de notre mission et ne doit nullement nous occuper dans ce cas. Il reconnaît néanmoins avoir commis une faute et semble attendre une punition méritée.

»... Cependant l'inculpé est farci de délire et d'hallucinations, sans manifestations bruyantes, puisqu'à l'instruction rien n'a paru, puisqu'à l'intérieur de la prison c'est à peine si l'on a remarqué quelque chose d'anormal, puisqu'au dehors, c'est-à-dire dans son pays, on n'a pu le considérer que comme un déséquilibré par suite d'excès alcooliques.

» Un seul mot, prononcé à un certain moment par M... nous a mis sur la voie de tous les troubles qui existent en lui. Il nous a dit, en effet, avoir bien souffert depuis qu'il est sorti de l'asile Saint-Jacques et qu'il devait toutes ses souffrances à *l'électricité*. Ce mot a été le point de départ d'investigations nombreuses qui ont amené la découverte d'anomalies constituant un état de folie bien classique.

» Maintenant, sur les explications à fournir au sujet de ce mot, M... devient d'une incohérence remarquable dont il est difficile de noter avec ordre les détails. Ses souffrances sont les effets de l'électricité qui avait déjà, il y a cinq ans, empêché son mariage avec Louise B... Le fluide fait trembler ses mains, ses pieds, lui tourne la

tête, le rend sourd, aveugle, lui fait voir toutes sortes de massacres.

M... parle souvent de confession et de procession de Saint-Fiacre, mais il est impossible de pouvoir discerner exactement la portée de ces mots au milieu de son délire multiple.

« Il est ensorcelé, ajoute-t-il, par les bonnes femmes; plusieurs sont venues se confesser dans son lit, pas en corps, mais en voix. Les petites ont fait vœu à la confession de l'abouter; les confessions de ces petites lui font mal et sept d'entre elles se sont unies pour le rendre fou. Ces petites sont ameutées contre lui par la mère Abraham, la sœur directrice de l'école de son pays, qui cherchait elle-même à l'empoisonner. Ces diablasses l'ont roulé au tombeau.

» On envoyait des voix dans sa maison. Une dizaine à la fois criaient à droite et à gauche. On appelait le diable et la diabresse après lui, on jappait sans cesse. Il entendait le petit langage. Les voix des petites diablasses couraient dans le village; il devait les chasser car elles disaient ses pensées et ses secrets. Des tuyaux arrivaient jusqu'à lui. Il ne pouvait ni dormir ni rester dans son lit et il était obligé de souffler avec le caoutchouc afin de chasser les voix. On voulait l'insuairer.

» A la prison, M... est soumis à toutes les exigences du règlement intérieur, vit sans communication avec les autres détenus, travaille peu. Il ne fait aucune démonstration incorrecte ou extravagante et n'a fait part à personne des nombreuses particularités délirantes ou hallucinatoires rapportées ci-dessus. Il a dit seulement que le travail lui était pénible en raison des fatigues que lui procurait l'électricité; mais les voix des petites continuent encore à japper dans son lit.

» Pour lutter contre les agissements des petites et des diablasses, contre les voix qui l'inquiétaient sans cesse,

contre la confession et la procession, contre l'électricité et les manœuvres d'empoisonnement, M... était obligé de boire. Mais à la fin il était arrivé à être à bout, et, se sentant incapable de travail pour gagner sa vie, il projetait déjà de vendre son bien et de se défaire de tout ce qu'il possédait, de quitter le pays et de se mettre en route dans la direction de Lyon en travaillant dans les campagnes de son métier de charpentier. Il serait donc devenu bientôt un chemineau si sa tentative de viol n'avait été cause de son arrestation et de son emprisonnement.

»... *Discussion.* — M... est-il atteint d'aliénation mentale ? La réponse doit être affirmative, car les phénomènes délirants et hallucinatoires que nous avons découverts en lui, forment l'ensemble symptomatique d'une affection bien déterminée et classique : la folie systématisée progressive.

» J'ai tenu assez longtemps M... en observation ; mes visites ont été assez fréquentes et à intervalles assez espacés pour ne pas me laisser induire en erreur et pour me faire une opinion ferme sur son cas. L'envie de fuir ses persécuteurs complétait à merveille le cadre nosologique. Ce n'est pas de gaité de cœur que le fou systématisé prend la résolution de s'engager sur les grands chemins, d'entreprendre la vie errante et malheureuse du chemineau. Il croit se soustraire ainsi aux misères que des influences surnaturelles, des agents mystérieux ou des ennemis connus lui font endurer. Mais tout cela le suit cependant partout et toujours et M... nous en fournit lui-même la preuve, puisque les petites ont continué à japper dans son lit de prison et que là aussi l'électricité l'a travaillé encore. Et sur les grands chemins, en raison même de la persistance obsédante du mal, le chemineau est souvent plus dangereux encore. J'ai eu à expertiser récemment un cas de

ce genre et un autre bien plus grave, en 1884, après tentative de meurtre sur deux personnes.

»... Je dois dire maintenant, pour compléter cliniquement mon observation, qu'il ne faut pas mettre sur le compte de l'alcoolisme seul ou plutôt d'une intoxication d'un moment les différentes incorrections remarquées chez M... à différentes époques et d'une manière intermittente depuis sa sortie de l'asile Saint-Jacques. Elles étaient l'effet de son délire chronique, essentiel, comme ses habitudes de boire étaient devenues inhérentes à la maladie elle-même et formaient en quelque sorte un des symptômes de l'affection.

»... *Conclusions.* — 1° M... Jules-Constant était en état d'aliénation mentale au temps de l'acte qui lui est imputé ;

» 2° Il est dans le cas de bénéficier de l'article 64 du Code Pénal ;

» 3° La folie, dangereuse à tous points de vue, nécessite son internement dans un asile d'aliénés par mesure d'ordre public et de sûreté des personnes.

« Nantes, le 16 novembre 1898.

» D<sup>r</sup> BIAUTE. »

Voici maintenant l'observation d'une femme, fille d'aliénée, qui, pendant plusieurs années, courut de ville en ville, se croyant poursuivie par les religieuses de son ancienne communauté.

### OBSERVATION I

La mère de M<sup>me</sup> M... est internée depuis environ vingt ans à l'asile du B... de P... Son délire paraît être le même que celui de la malade. — Interdite depuis un an. Il y a à peu près six ans que la maladie a débuté chez l'entrante, à la suite de la mort de son mari. Alors elle avait du délire religieux, quelques hallucinations ; elle est entrée dans un couvent comme religieuse et est ressortie quelques mois après ; elle a voyagé par toute la France, elle avait du délire des persécutions, restait quelques jours dans une ville et s'enfuyait dans une autre parce que, disait-elle, les religieuses du couvent auquel elle avait appartenu, voulaient lui prendre sa fortune et la poursuivaient ; la lettre qui suit l'observation et qu'elle a écrite ce matin à son cousin, donne bien une idée de son délire. Après ses nombreux voyages, elle est entrée dans plusieurs maisons de santé. Il y a deux ans, au Bon-Sauveur de C..., elle a voulu se suicider en mangeant des allumettes.

Au B... de P..., elle a voulu tuer sa mère internée au même asile, et la religieuse qui la gardait. Durant tout le premier mois de son internement dans cet asile, elle a dissimulé son délire et le médecin ne pouvait obtenir aucun renseignement. Pendant les trois derniers mois qu'elle y a passés, on l'a nourrie à la sonde ; elle craignait qu'on ne l'empoisonnât et refusait de manger.

D'ordinaire, la malade cause très bien et se rend compte de son délire. Son tuteur qui l'amène dit que d'ici un mois, nous ne pourrions pas la faire causer suffisamment pour nous rendre compte de son aliénation mentale.

Je joins à l'observation, la lettre dont j'ai parlé plus haut :

« Mon Cher Louis, — Je t'en prie, je t'en supplie, emmène-moi à l'asile du Mans au lieu de m'emmener à Nantes. Personne au Mans, ne saura que je suis là. Peu m'importe que l'appartement soit triste ou d'être moins bien matériellement. — L'im-

portant pour moi est d'être près de vous, et par là à l'abri de ce que je redoute. Je crains, si tu m'emmènes à Nantes, que ce soit encore là une combinaison des sœurs. — Tu devrais ouvrir les yeux. — Tu ne peux pas me nier que c'est un tour qu'elles m'ont joué, et à vous aussi, de m'envoyer à Pont-Labbé, au lieu de me laisser à Alençon. — Tu me caches qu'elles savent où je vais, mais la Supérieure, en me disant adieu, m'a dit que j'aurais un long voyage à faire... que j'avais tout fait pour sortir du Bon-Pasteur mais que ce que j'avais voulu éviter là m'arriverait ailleurs. — Encore une fois, emmène-moi à l'asile du Mans, là, au moins, j'aurai la paix. — Je t'affirme que les sœurs nous trompent et d'une façon indigne et depuis bien longtemps. Elles le font avec une telle audace, et si habilement que vous ne vous en apercevez pas, bien que je vous prévienne sans cesse.

Lorsqu'elles vous disent de me conduire en tel endroit, au lieu de tel autre, vous devriez faire tout le contraire. Au Mans, encore une fois, je ne craindrai rien ; essayez et vous verrez que j'ai raison. Vous aurez la paix et moi aussi, et vous reconnaîtrez enfin tout ce que vous ont fait les sœurs et à moi encore bien plus qu'à vous. — Je ne puis dormir cette nuit, j'en suis malade d'aller là, tant j'ai à craindre. Il te serait si facile d'avoir enfin raison de tout en me conduisant à l'asile du Mans. — Alice. — »

Ces exemples nous ont permis de constater ce que nous avons annoncé, que le systématisé cherche à fuir devant le danger imaginaire dont son esprit s'inquiète.

Arrivé à ce point d'égarement, il cherche par tous les moyens à obtenir justice.

C'est alors qu'il entre dans la période active de son délire qui, suivant une expression très heureuse, se systématise, se cristallise. C'est à ce moment surtout qu'il se sert, pour traduire ses conceptions délirantes, de néologismes, ou plutôt de mots bizarres, forgés de toutes pièces par son imagination malade, signe pathognomonique de la chronicité vers laquelle évolue son affection mentale.

Un des caractères les plus constants, que nous avons d'ailleurs observé souvent, c'est que le fou systématisé aime à se renfermer en lui-même. Il ne laisse rien transpirer de ses hallucinations. — Témoin le malade dont nous reproduisons ci-dessous l'observation résumée.

### OBSERVATION II

G... Julien, 33 ans.

Entré le 11 octobre 1899.

(Observation prise au moment de l'entrée.)

Ce malade est un ancien frère qui resta dans la communauté de 19 à 27 ans. N'ayant pu satisfaire à la loi qui exigeait de lui dix années passées dans l'enseignement, il fut obligé de faire son service militaire.

On ne lui connaît aucun antécédent personnel ou héréditaire.

On le dit malade depuis quatre à cinq mois.

Il y a quatre mois, il partit à St-M... pour fuir la police; il se croyait poursuivi pour crime contre nature et parlait déjà de passer à l'étranger.

Il ne resta qu'un jour à St-M... Un de ses anciens patrons se mit à sa poursuite, monté à bicyclette. Il se sauva. A L... où il arriva, épuisé de fatigue, il se figura que tout le monde voulait le trahir et le livrer à la justice.

Il se plaignait de maux de tête et disait: « Je crois que je vais devenir fou ! »

Il dit avoir eu beaucoup de misères, de la part de ses patrons qui abusaient de sa mémoire, de sorte qu'il a un chagrin concentré.

Il a fait pendant deux ou trois mois, au commencement de l'année, des études sur le spiritisme, mais n'a jamais fait d'expériences.

C'est un malade défiant, ombrageux, s'isolant volontiers. Interrogé, il répond poliment; mais en peu de mots. Jamais il ne regarde en face. Il emploie tous ses loisirs à écrire soit des lettres, soit des rapports adressés aux uns ou aux autres, rapports ayant trait à l'administration intérieure de l'asile.

Dans plusieurs de ces rapports, que nous avons eus entre les mains, il y a certainement beaucoup de choses très justes, mais elles sont noyées dans un fatras de réflexions et de projets ridicules.

Chez des malades de ce genre, il n'est pas toujours facile de découvrir le véritable délire, car ils se livrent fort peu et résistent à tout examen.

Tous les malades, cependant, ne présentent pas cette forme délirante, qui fait de l'intervention humaine la cause de leurs souffrances.

Certains, qui de bonne heure ont été soumis à l'influence des idées religieuses, sont conduits à attribuer leurs sortilèges soit à une influence divine soit à une influence diabolique.

C'est parmi ce genre d'aliénés qu'on peut ranger le plus grand nombre de ces fous mystiques, auxquels on a donné des noms divers (démonomanes, incubes, succubes). Leur délire, dont le point de départ est identique à celui des précédents, a pour objet Dieu, la Vierge, les êtres surnaturels, avec lesquels ils entretiennent commerce.

Ils se déclarent les vrais soutiens de l'autel, vont de ville en ville, catéchisant et prêchant, et parfois usant de violence contre les ennemis de leur religion, contre tous ceux qu'ils supposent entachés d'incrédulité ou de mauvaise foi.

Nous ne dirons qu'un mot des autres genres de délire chez les systématisés.

Tel présente un délire à forme érotique, accuse ses ennemis de la violer, de lui faire subir toutes sortes d'outrages.

C'est le cas de la femme A..., dont nous reproduirons plus loin l'observation.

Tel autre ne voit autour de lui que des adversaires politiques; il se sent menacé, suspecté de conspiration, d'espionnage, de trahison.

Mais chez tous ces délirants s'observe en dernier lieu le phénomène de la transformation de la personnalité. Quelque voie qu'ils aient suivie, les systématisés en arrivent bientôt à présenter du délire ambitieux lequel doit terminer l'évolution de leur affection mentale.

Inaperçu pendant longtemps, ce délire se développe. Leurs conceptions orgueilleuses prennent corps, succédant ainsi aux idées de persécution qui s'atténuent, s'obscurcissent, malgré la persistance de leurs hallucinations.

C'est ainsi que le persécuté devient un mégalomane. Cette mégalomanie, cependant, n'a rien de commun avec celle des autres vésanies. C'est qu'en effet, le fou systématisé soutient son rôle jusqu'au bout. Il compose son personnage. Nous en connaissons un qui se nomme le dieu Trouvère, il a toujours le chef orné de chapeaux à plumes, la poitrine constellée de décorations qu'il se fabrique lui-même. D'autres vont jusqu'à se faire une tête, reproduisant au mieux de leurs *idées* celle des personnages qu'ils représentent.

C'est pourquoi on a pu les comparer justement à des acteurs qui, le rideau tiré, continuent à la ville à jouer leur rôle.

## DEUXIÈME PARTIE

### DIAGNOSTIC

Chez un fou systématisé arrivé à la période d'état, c'est-à-dire présentant non seulement des troubles sensitifs, des hallucinations sensorielles, mais encore des troubles psychiques avec délire de la persécution, le diagnostic paraît en général aisé.

Il peut ne pas en être toujours ainsi, et si nous examinons attentivement la question, nous pouvons nous rendre compte que plusieurs formes d'aliénation mentale peuvent simuler ou tout au moins faire songer pour un temps à l'affection qui nous occupe.

C'est d'abord la manie.

Comme l'a fait remarquer M. le Professeur Régis dans une leçon magistrale, la manie est une folie généralisée. — Elle se caractérise par un trouble de l'activité général, représenté par une surexcitation de l'intelligence et un besoin impérieux de mouvement.

Chez les maniaques, on se trouve en présence d'une excitation *désordonnée*. Toujours en mouvement, le malade présente dans les idées, dans les paroles et dans les actes le désordre le plus complet; bien différent

en cela du fou systématisé dont les allures sont calmes, la parole posée, le maintien réservé.

Par ailleurs, on ne saurait rencontrer chez un maniaque le délire suivi, logique, presque raisonné du systématisé. Chez celui-ci, c'est une idée fixe; chez celui-là, c'est la loquacité, avec succession des idées les plus décousues.

Un autre genre d'aliénés prête encore plus à la confusion. Ce sont les mélancoliques. Ceux-ci sont bien eux aussi des persécutés, mais tandis que le fou systématisé cherche, trouve en dehors de lui la cause de ses souffrances, le mélancolique s'enferme en lui-même, plongé souvent dans une prostration et un mutisme complets, s'accuse lui-même et se reconnaît l'auteur des maux subits. Sans doute, il parlera des chagrins qu'il endure, il présentera un délire, où prédomineront les idées de ruine, de damnation, de déshonneur. Il se croira perdu; et repassant dans ses longues rêveries tous les faits de sa vie passée, il y découvrira des forfaits abominables, et courbera le front sous le poids de ses tristes pensées.

Et déjà, nous sentons le mélancolique s'éloigner peu à peu du vrai systématisé. Mais ce qui les différencie tous deux bien plus encore, c'est que la mélancolie, comme la manie, est une folie généralisée, qui s'accompagne, il est vrai, de dépression à l'inverse du cas précédent.

Le mélancolique, en effet, est l'opposé du maniaque. Autant celui-ci est exubérant, autant celui-là est prostré. Cette prostration va même quelquefois si loin, que ces malades paraissent absolument étrangers au monde extérieur; toutes leurs fonctions paraissent suspendues. On doit souvent les nourrir artificiellement. Rien n'est capable de les tirer de l'apathie à laquelle ils s'abandonnent.

## TROISIÈME PARTIE

### ÉTUDE MÉDICO-LÉGALE

On l'a dit et répété: « Avec les épileptiques et peut-être plus encore que les épileptiques, les persécutés sont, de tous les aliénés, les plus dangereux. »

C'est qu'en effet le persécuté devient vite un persécuteur.

Tant qu'il n'a pas encore donné une forme concrète à ses conceptions délirantes, tant qu'il n'a pas choisi sa victime, le fou systématisé reste un impulsif.

Poursuivi par des ennemis imaginaires, il se sauve de pays en pays comme Julien G... (Observ. I) ou comme M<sup>me</sup> M... (Observ. II).

Quelquefois on peut prévoir à l'avance les attentats qu'il médite. Tel est en particulier le cas du malade qui fait l'objet de l'observation.

Voici par exemple, des extraits d'une lettre adressée par lui à M. le D<sup>r</sup> Biaute; lettre dans laquelle il demandait son maintien à l'asile et se plaignait de sa propre famille.

*Monsieur le Docteur,*

*J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai complètement perdu la paix intérieure depuis votre condescen-*

dante annonce de ma sortie, devenue obligatoire, mon beau-frère ne voulant plus payer ma pension.

*Depuis un mois je suis convaincu de l'accusation de ma famille contre ma personne...*

*Je ne dois pas me livrer; je dois lutter jusqu'au bout.*

*Je ne me sens plus dépendant de mon cher beau-frère; je suis nerveux, et à l'endroit de ce dernier, comme à celui de mes braves et dignes sœurs, je me sens capable de tout en paroles et en actes: les frapper, les étrangler, casser et briser tout dans leur maison, les traiter des noms qu'ils méritent... Si l'on ne veut pas me laisser libre ici, ma très chère famille est exposée à essuyer les plus belles sottises qui lui sont dues, et par l'étranglement d'une ou plusieurs personnes, à ce que celles-ci ne voient pas de leur vivant le saint jour de la Pentecôte.*

Voici maintenant quelques mots sur un malade, atteint de folie systématisée progressive et qui fut *interné* à la prison, puis à l'*asile*.

Puis nous étudierons plus longuement dans la dernière observation le cas du fou systématisé ayant mis à exécution les projets suggérés par son délire.

### OBSERVATION III

M... Joseph, 60 ans, marié.

Entré le 1<sup>er</sup> octobre 1901.

Ce malade a été arrêté à X... et envoyé d'urgence à l'*asile*. A X..., armé d'un fusil et d'un revolver, il menaçait de tuer la première personne qui s'approcherait.

Le début de la maladie remonte à une vingtaine d'années. Dès cette époque sa femme voulait l'ensorceler et elle y a réussi; elle

disait du mal de lui. Ces temps-ci, ils étaient plusieurs personnes à le poursuivre; la nuit ils disaient on le tient, il va mourir, et ils lui jetaient des choses sur sa maison. Ces jours-ci on lui a dit qu'il n'avait plus que deux heures à vivre, au moment de mourir la colère lui a pris et il s'est sauvé avec un fusil et un revolver pour se défendre et les empêcher d'approcher. C'est à ce moment qu'on l'a arrêté.

*Examen.* — Il parle de « sorcelage », d'excommunication, de poursuites dont il était l'objet depuis six jours surtout. Il entendait des voix dire: « Il est à nous ». On l'empêchait de dormir, on jetait du sable sur sa maison.

Fatigué de tout cela, il a acheté un fusil et un revolver pour se défendre, il y a un an.

On lui a abimé la vue, en mettant de mauvaises choses sur la serrure. Il avoue que c'est depuis une vingtaine d'années qu'on est après lui, qu'on l'a excommunié.

C'est par suite de plus grandes vexations de la part de gens qui le poursuivaient sans relâche en l'injuriant, qu'il a quitté son domicile, et qu'il a erré pendant six jours pour fuir ses persécuteurs.

Il n'en pouvait plus, n'avait mangé qu'une pomme, s'est arrêté à X..., et a tiré deux coups de fusil sur des ennemis imaginaires.

### OBSERVATION IV

Le mercredi 19 juin, à six heures du matin, la fille Marie A..., tentait de tuer l'abbé F..., à ce moment agenouillé dans la chapelle de l'établissement du Sacré-Cœur.

Elle lui assénait par derrière des coups de massette sur la tête.

L'établissement du Sacré-Cœur est tenu par des Sœurs de la Sagesse; elles y reçoivent des dames pensionnaires et l'abbé F... en était l'aumônier depuis quelque temps. La chapelle est

accessible pour les offices aux personnes étrangères et la victime allait y dire la messe.

La fille Marie A..., semblait avoir prémédité son acte criminel. On savait qu'elle était venue, peu de jours avant à N..., pour connaître les habitudes de l'abbé F...; qu'elle en était repartie. On avait su également, que la veille encore, elle était revenue à l'heure de la messe. Là, elle avait vu l'abbé. Ce jour-là, elle avait dû déjà se munir de la massette, apportée du Grand Fougeray où habitait un de ses frères. Elle s'était munie aussi d'un grand voile noir destiné à cacher sa figure, et à ne pas laisser reconnaître ses traits avant la perpétration de l'acte qu'elle voulait accomplir.

Marie A..., se laissa arrêter ensuite sans aucune résistance. C'est une ancienne religieuse des Sœurs de l'instruction chrétienne, dites de Saint-Gildas, dont l'abbé Fouchard était l'aumônier, il y avait peu de temps encore.

Les coups donnés à l'abbé avaient produit des effets immédiats paraissant d'une extrême gravité; on craignit une fracture du crâne.

Il y avait eu simplement commotion cérébrale avec perte momentanée de connaissance, l'hémorragie très abondante et deux plaies contuses du cuir chevelu. La guérison fut complète au bout d'un temps assez court.

Dans l'après-midi du jour même, et au premier interrogatoire devant M. le Juge d'instruction, Marie A... fit la déclaration suivante:

« J'avais à me plaindre de M. l'abbé F... qui m'avait fait  
» renvoyer de ma communauté, sous prétexte que j'étais folle.  
» Je voulais, en venant à Nantes, me débarrasser de lui en lui  
» donnant la mort. Il me cause toute espèce de souffrances, il me  
» persécute, bien que de loin. C'est de la magie.....

» Je ne sais pourquoi je n'ai pas osé le faire hier. Je sais que  
» la religion défend de tuer, mais il est des cas particuliers.  
» Judith a bien frappé Holopherne et Holopherne faisait aussi  
» beaucoup de mal. Je souffre par l'abbé F... de toute espèce de  
» choses. Pendant la dernière année que j'étais au couvent, il

» m'a persécutée de toutes façons, pour me mettre avec le diable  
» et m'en débarrasser.

» Il m'a fait voir le diable. »

La supérieure de l'établissement que les sœurs de Saint-Gildas possèdent à Nantes, rue du Ballet, a déclaré que l'abbé F... ne devait pas connaître Marie A..., autrefois sœur Julienne, et qu'en tous cas, il n'avait jamais été son confesseur.

L'abbé F... déclara lui-même qu'il n'était pas le confesseur de Marie A...

M. le juge d'instruction reçut alors la lettre suivante de M. le Dr F..., de Pontchâteau:

« Je me rappelle avoir examiné une religieuse de la communauté de Saint-Gildas-des-Bois, nommée Marie A..., en religion  
» sœur Julienne.

» Elle était atteinte du délire de la persécution, et sa folie,  
» nullement dangereuse, à cette époque, se traduisait par des  
» hallucinations visuelles et auditives.

» Après un traitement infructueux, j'ai ordonné son renvoi  
» et la remise à sa famille qui fut prévenue de son état ».

Les premières réponses de Marie A... et la lettre ci-dessus firent songer à un cas d'aliénation mentale. Aussi cette femme fut-elle immédiatement soumise à un examen médical.

*Examen direct.* — Marie A... est née à N..., le 23 septembre 1861. Elle va donc avoir 41 ans.

C'est une grande et forte fille, ne paraissant avoir aucune infirmité, et dont tous les organes doivent fonctionner d'une façon normale.

Il ne fut pas facile tout d'abord de l'interroger. Sa dissimulation très grande, sa volonté de restreindre ses réponses et de ne pas se livrer entièrement à un examen médical furent vaincues à grand'peine.

Ce ne fut, pour ainsi dire, que par morceaux, et en renouvelant les interrogatoires que l'on put recueillir les autres renseignements consignés dans ce travail; mais ses antécédents héréditaires et

personnels, et les commémoratifs de tous genres furent difficiles à connaître.

Cependant, la fille A... ne porte aucune tare héréditaire au point de vue mental; elle sait lire et écrire, a fréquenté l'école primaire jusqu'à l'âge de 14 ans; à 15 ans, elle eut une fièvre typhoïde; de 16 à 21 ans, elle servit dans un bureau de poste, mais plutôt comme domestique.

Elle entra ensuite à la communauté des sœurs de l'Instruction chrétienne dont la maison mère est à Saint-Gildas-des-Bois, et il nous semble qu'elle a dû être employée aux occupations de cuisine.

Elle en sortit il y a environ deux ans; et le certificat du D<sup>r</sup> F... nous a dit dans quelles conditions.

Il nous a été impossible de saisir par elle ce qu'elle a réellement fait jusqu'au jour où elle vint à Nantes commettre sa tentative. Cependant nous savons qu'en dernier lieu, elle s'était retirée chez un de ses frères, au Grand-Fougeray.

De ses réponses évasives, nous avons cru comprendre qu'elle prétend avoir eu un effort, il y a quatre ans; et que cet effort l'oblige à porter constamment un corset, parce qu'elle souffre dans le dos, dans les flancs ou dans le bas-ventre.

Nous n'avons pu rien vérifier, ni nous rendre compte de ce qu'elle entendait par effort, c'est-à-dire, constater si elle voulait parler d'une hernie intestinale, de la chute ou du déplacement d'un organe interne.

Elle prétend avoir eu des affections pulmonaires et des hémoptysies.

Nous n'avons rien pu obtenir au point de vue de la menstruation.

Marie A... a cependant une apparence robuste et nous sommes convaincus que la plupart de ses plaintes sont imaginaires ou hypochondriaques.

Nous en reparlerons plus loin parce que toutes ces sensations et ces maux, elle les attribue aussi à l'influence que l'abbé F... exerçait sur elle.

L'examen mental offrit les mêmes difficultés. La fille A... se détournait vite des questions. Elle voulait dissimuler, et se méfiait de tous. Jamais elle ne voulut abandonner son corset, même pendant la nuit.

Elle était persuadée que la curiosité seule nous guidait. Elle ne voulait pas être « du journal » parce que tout ce qu'on pourrait dire pourrait la gêner beaucoup, et parce que tous les membres de sa famille, ses supérieurs, et sa communauté sont étrangers à l'acte qu'elle a commis.

Elle revendiquait donc hautement pour elle seule la responsabilité de sa tentative criminelle, bien que ce ne soit pas ainsi qu'elle ait dénommé son acte.

« Elle a accompli cet acte, comme un devoir commandé par »  
» sa conscience et par ses voix et ce qu'elle a fait ne lui pèse pas.  
» Elle ne pouvait pas résister. Elle sait, par les préceptes de la »  
» religion et par les notions les plus élémentaires de la morale, »  
» qu'il est défendu de faire du mal à autrui, et surtout de se »  
» laisser aller à un homicide, mais il fallait qu'elle agisse ainsi »  
» pour accomplir un devoir impérieux, comme Judith à l'égard »  
» d'Holopherne.

» Elle a lutté longtemps. Venue à Nantes avec l'intention »  
» formelle d'obéir au devoir qui lui était enjoint, elle ne s'est »  
» décidée à accomplir l'acte nécessaire et commandé qu'après »  
» des hésitations.

» C'est ainsi qu'elle n'a pas osé frapper le mardi matin, et ce »  
» n'est que le mercredi qu'elle a eu la force et le courage néces- »  
» saires pour ne plus résister à l'obsession qui la tentait depuis »  
» si longtemps.

» A la suite, elle a éprouvé un soulagement immense, et elle »  
» n'a aujourd'hui aucun poids. »

De loin comme de près, l'abbé X... la torturait de mille manières. Il avait une puissance magique sur elle. C'est par lui que le diable s'est présenté à elle; elle l'a vu à deux pas de distance comme on voit une personne; mais il n'était pas digne d'être regardé. L'abbé lui enlevait progressivement l'ouïe et ce sens disparaissait encore plus sensiblement depuis cinq semaines. Par la magie de ce prêtre, sa vue s'affaiblissait et elle sentait qu'elle allait devenir aveuglée. Elle était sans cesse en butte à ses actions malfaisantes.

C'est lui qui lui a procuré l'effort dont nous avons parlé.

Pour tout dire, en reproduisant exactement ses impressions, elle a souffert par lui depuis la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux.

L'abbé, pendant qu'elle était à la communauté, a quelquefois frappé aux carreaux de la pièce dans laquelle elle se trouvait afin d'attirer son attention.

Il était temps qu'elle agisse, jusqu'à distance même, elle ne pouvait se défendre. Il fallait qu'elle le tuât, non seulement dans son intérêt, mais aussi dans l'intérêt de bien des personnes, contre lesquelles il exerçait aussi sa magie.

Nous-mêmes, nous annonce-t-elle, nous serons poursuivis par lui.

Au bout de quelques jours, elle apprit qu'elle avait échoué en partie dans sa tentative homicide; elle le regretta et prétendit souffrir encore, même plus qu'autrefois.

Elle ne fut réellement bien que pendant que l'abbé resta privé de connaissance; mais ces instants furent trop courts; et elle ne recouvrira sa complète tranquillité que quand il sera mort.

Tout ce délire, visant spécialement l'abbé X..., n'est certainement pas le seul qui existe chez Marie A....

Il provient de troubles des sens généraux, surtout des troubles de la sensibilité générale. Il a été possible de se convaincre que sa méfiance à l'égard de tous, devait être mise sur le compte d'hallucinations constantes.

Elle savait, disait-elle encore, qu'on cherchait à dénaturer le sens de ses paroles, que l'on parlait mal d'elle; elle entendait des gens qui la diffamaient, et la calomniaient. Elle entendait même des voix qui lui arrivaient de l'extérieur et traversaient les murs du quartier d'aliénés.

Malgré tout, l'intelligence restait active; aucune fonction intellectuelle n'était amoindrie. Nous nous trouvions seulement en présence d'aberrations psychiques morbides entretenues par des troubles hallucinatoires.

### *Discussion*

Tout ce qui précède, constitue une observation peut-être un peu longue; mais il nous a semblé bon qu'il en soit ainsi. Car elle forme un ensemble symptomatique et reproduit à peu près le tableau classique de la folie systématisée progressive.

L'ancienneté et l'évolution de la maladie sont signalés et attestés par le Dr X... Marie A..., était depuis longtemps une prédisposée à la folie systématisée et par cela même une indisciplinée dans la communauté.

Elle devint une hallucinée, mais sans désigner ses persécuteurs. Elle n'était pas encore dangereuse, et on se contenta de la rendre à sa famille. Plus tard, le traitement restant sans effet, les hallucinations et les troubles de la sensibilité générale augmentèrent. La maladie se systématisa et la persécution fut entrevue, selon les règles de la progression morbide.

Les idées de défense personnelle ont enfin poussé Marie A..., à un acte criminel, comme cette forme de folie en provoque trop souvent.

Une ébauche de délire des grandeurs tend aussi à se faire jour, d'après la loi fatale qui régit cette affection. Marie A..., nous l'avons vu, se comparait volontiers à Judith et elle a posé en justicière non seulement pour le mal qui lui a été fait, mais aussi pour le mal que l'abbé X... était capable de faire à autrui.

Pendant toute la durée de son séjour au quartier des aliénés de l'hospice Saint-Jacques, le même délire a toujours persisté. A plusieurs reprises, elle nous remit soit à notre maître, soit à nous-mêmes des écrits où se retrouvaient les mêmes plaintes. Nous n'avons pu la suivre; son transfert exigé, elle quitta l'asile de Saint-Jacques pour un autre asile.

Ainsi donc, nous avons pu dans cette observation constater le danger que pouvait courir l'individu pris par un persécuté comme l'âme du complot qui l'entoure; danger inclinant, et d'autant plus terrible qu'il est ignoré.

C'est à l'improviste, au moment de dire sa messe que M. l'abbé X... fut frappé par Marie A..., c'est-à-dire au moment où il pouvait le moins s'y attendre.

Bien plus, il la connaissait à peine, et l'avait à peine vue. Comment aurait-il pu se défier de cette ancienne religieuse, dont il avait sans doute oublié jusqu'à la physionomie.

## CONCLUSIONS

1° La folie systématisée progressive est une folie chronique, essentielle, caractérisée par des hallucinations surtout de l'ouïe, par un délire qui tend à se systématiser pour aboutir en dernier lieu à la transformation de la personnalité.

2° La folie systématisée progressive est une des maladies mentales qui produise le plus d'aliénés criminels: et ces aliénés sont souvent d'autant plus dangereux que leur délire est plus ignoré. Souvent il est impossible de prévoir à l'avance que tel aliéné, jusque-là considéré comme un inoffensif, puisse devenir un jour capable d'attenter à la vie des personnes.

VU, BON A IMPRIMER :

*Le Président de la Thèse,*

D<sup>r</sup> ARNOZAN.

VU :

*Le Doyen,*

A. DE NABIAS.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Bordeaux, le 11 juillet 1902.

*Le Recteur de l'Académie,*

G. BIZOS.

TABLE DES MATIERES

---

AVANT-PROPOS .....	9
INTRODUCTION.....	11
PREMIÈRE PARTIE. — Étude clinique.....	13
DEUXIÈME PARTIE. — Diagnostic.....	29
TROISIÈME PARTIE. — Étude médico-légale.....	31
QUATRIÈME PARTIE. — Conclusions.....	41

